



Saison 2018-2019 n°6

P.V. BUREAU DU 18 Janvier 2019

Présent-e-s : Mmes ALLARD.
MM. BOUSSEAU, CHARBONNIER, JADEAU, HUARD, LEBOT
(invité, en cours de réunion), LEFRERE, MARTIN et NICOLAS.

Ouverture : 19H30.

INFORMATIONS GENERALES

-Ouverture de séance par M. le Président

***Philippe NICOLAS offre ses vœux à tous les élus et basketteurs du département.**

***Félicitations :**

- A la sélection masculine qui a terminé 2^{ème} du Tournoi Inter Comité,
- A la sélection féminine qui a terminée première du Tournoi Inter Comité,
- Aux sélections UNSS masculine et féminine, qui se qualifient aux finales nationales UNSS qui se dérouleront du 13 au 17 mai 2019 à Troyes.

***Retour sur le TIC :**

Félicitations au club hôte du TIC pour la qualité de son accueil. Des courriers de remerciements ont été adressés aux organisateurs.

Philippe NICOLAS soulève ensuite les problématiques du TIC à 9 équipes.

- Aspect sportif : mitigé (6 matchs sur 3 jours, blessures),
- Aspect technique : valorisant pour voir les potentiels techniques,
- Aspect financier : à prévisionner,
- Aspect organisationnel : 18 équipes à héberger (340 personnes).

Le Bureau confirme ces réserves.

***Retour sur la réunion des présidents de Comités et de Ligue lors du TIC :**

-La charte de l'arbitrage :

La charte de l'arbitrage a été discutée avec notamment les projets de refonte du système de charte.

Il semble qu'un curseur pourrait être mis en place pour les débits à la charte.

La difficulté est de valoriser convenablement au regard de la charte de l'arbitre officiel vis-à-vis de l'arbitre club.

Les divers aspects sont discutés.

-Les mutations :

La FFBB a pour projet de diminuer (voire à long terme annuler) les frais financiers liés aux mutations.

Compte tenu des aspects financiers présentés et connus, la FFBB envisage de diminuer voire supprimer le prix des mutations.

Le projet est de diminuer la part de la FFBB, la Ligue, et le Comité, liée aux mutations.

Dans ce contexte, il est possible que la part de chaque structure augmente sur le prix du licencié.

Philippe NICOLAS a fait part de ses craintes quant à la diminution des frais de mutation dans un délai aussi court.

***Poste de direction, candidature interne et entretien :**

Delphine PASTEAU a posté sa candidature au poste de Directeur technique et Directeur des services.

Un retour de l'entretien réalisé est effectué au Bureau.

***Retour sur la rencontre entre le Président de la FFBB et les clubs championnat de France :**

A Nantes, lundi dernier, a eu lieu une rencontre entre Jean Pierre SIUTAT et les clubs championnat de France.

Le Président fédéral a exposé le projet Club 3.0 et Paris 2024.

Par ailleurs, les clubs ont eu l'occasion de poser leurs questions au Président Fédéral.

***Rencontre avec le Président de la FFBB :**

La venue de Jean Pierre SIUTAT est confirmée le 25/02/2019 dans le département.

Il est donc prévu pour cette date : une rencontre avec la mairie d'Angers, des séquences de travail avec des bénévoles et salariés du Comité puis un Comité Directeur exceptionnel.

***Projet de fusion :**

Le Président et le Secrétaire Général auront prochainement un rendez-vous avec 6 clubs qui ont un projet de fusion commun.

***Réunions de secteurs :**

Philippe NICOLAS fait part de sa déception sur le peu d'élus inscrits pour animer les réunions de secteurs.

SECRETARIAT GENERAL

-Approbation PV de Bureau n°5.

Après exposition des corrections, **le procès verbal du Bureau n° 05 du 14 décembre 2018 est approuvé et adopté par les membres présents.**

-Création d'une association basket sur la ville d'Angers :

Le futur président et secrétaire d'un nouveau club angevin ont rencontré dernièrement le Secrétaire Général.

Quelques informations ont été données au nouveau club en cours de création.

Devant le fait que l'association n'est pas promulguée au Journal Officiel, les informations sont en attente.

-Prêt de panneaux pour Basket Ecole :

Le groupement sportif de Baugé a sollicité un prêt de panneaux minibasket (en plastique), pour permettre de réaliser leur action Opération Basket Ecole, lors de 4 séances distinctes.

Jusqu'ici, le Comité apportait généralement une réponse défavorable à ces demandes.

Compte tenu du contexte géographique du club, cette discussion est évoquée en Bureau.

Le Bureau décide de valider la demande.

Une convention de prêt sera appliquée, une caution de 15€ par panneau.

-Date du Père Noël du Babybasket en 2019 :

Le Bureau est interrogé par la commission minibasket, au sujet de la date du Père Noël du Babybasket 2019 : soit le 14 décembre, soit le 21 décembre.

Le Bureau retient la date du 14 décembre 2019 pour le Père Noël du Babybasket.

Il semblerait que la Ligue ne positionne pas de journée de championnat sur le 14/12/2019.

-Demandes de stage :

Les demandes de stages soumises au Bureau ont préalablement fait l'objet d'une étude par le Secrétaire Général.

Les plus opportunes sont traitées en Bureau. Les autres ont reçu une réponse défavorable.

*Mathis CHALOPIN, licencié à la FFBB, a formulé une demande de stage, non rémunéré, du 11 au 23/03/2019.

Etudiant à l'IFEPSA, en licence STAPS, le demandeur a sollicité un stage dans notre structure.

Au-delà de ses études, Mathis CHALOPIN, après être passé par la formation initiale animateur/initiateur, est un jeune en cours de formation CQP à la Ligue des Pays de la Loire.

Le Bureau valide la demande de stage.

*Nathan PAYNEAU, licencié à la FFBB, a formulé une demande de stage, non rémunéré, du 4 au 15/02/2019.

Etudiant à l'IFEPSA, en licence STAPS, le demandeur a sollicité un stage dans notre structure.

Au-delà de ses études, Nathan PAYNEAU est arbitre officiel régional et a déjà participé à de nombreuses formations au sein du Comité de Basket.

Le Bureau valide la demande de stage.

*Betsy BENOIT, licenciée à la FFBB, a formulé une demande de stage, conventionné et rémunéré dans le cadre de la validation de son Master 1 Communication et journalisme. La période de stage s'étend sur 14 semaines.

Le sujet du stage doit être travaillé. Le Comité Directeur et les salariés seront consultés pour une liste de souhaits en matière de communication.

Un entretien sera réalisé.

Le Bureau donne un accord de principe, sous réserve de validation du trésorier.

-Retour sur la consultation à distance du Bureau le 08/01/2018 :

Par consultation à distance le Bureau a validé une demande de stage pour GERIGNE Rémi, du 21/01/2019 au 08/02/2019 au sein de notre structure.

Ce licencié à la FFBB en Licence à l'IFEPSA a formulé une demande de stage qui a retenu l'attention du Bureau.

Le Bureau a donc émis un avis favorable à la demande.

-Appel au Bureau – commission des licences :

Le groupement sportif de LAYON BASKET CLUB a été notifié le 22/11/2018, d'une pénalité pour non présentation des licences de l'ensemble de l'équipe de DM4 C Montreuil Bellay contre Layon Basket Club.

Le président du groupement sportif nous a adressé le 07/01/2018 un courrier de recours. Il demande l'annulation de la notification compte tenu du fait que toutes les licences ont certes été oubliées, mais toutes les identités ont été vérifiées. Il mentionne aussi une personne du groupement sportif opposé qui pourrait certifier qu'il n'y a pas eu de triche.

Le Bureau décide de maintenir la décision de la commission sportive.

-Appel au Bureau – commission sportive :

*Le groupement sportif de BEAUFORT EN ANJOU a reçu une pénalité sportive pour envoi tardif de feuille de marque.

L'envoi a été fait en lettre verte.

A cette notification, le secrétaire a d'abord adressé une contestation par courriel, puis a adressé par courriel une demande d'annulation au Bureau, en précisant qu'il s'agit d'un fait isolé et demande un simple rappel du règlement.

Le Bureau décide d'annuler la décision de la commission sportive.

*Le groupement sportif de JUIGNE SUR LOIRE a été notifié le 13/12/2018 d'une notification de rencontre perdue par pénalité pour défaut de respect de la liste de brûlées en DF3 D : Poitvinière Le Pin 2 contre Juigné sur Loire 2 (participation de FOUCHEREAU Camille VT006663 qui figure sur la liste de brûlées de PRF1).

A cette notification, le groupement sportif a fait recours au bureau le 17/12/2018 par courriel en demandant l'annulation de la notification.

Le Bureau décide de maintenir la décision de la commission sportive.

*Le groupement sportif d'AUBRY CHAUDRON a été notifié le 13/12/2018 d'une rencontre perdue par pénalité pour défaut de qualification de l'entraîneur : ELEONORE Micha VT800840 lors de la rencontre Aubry Chaudron contre Saumur LB en PRF1.

En effet, l'entraîneur a été sanctionné la veille, lors du match RM2 B : INDRE BASKET CLUB contre POMJEANNAIS d'une faute Disqualifiante avec rapport.

En date du 14/12/2018, par courriel, le groupement sportif a fait appel de cette décision.

Le club demande l'annulation de la pénalité sportive mais est prêt à assumer la pénalité financière assortie.

La secrétaire mentionne aussi la méconnaissance de ce point de règlement.

L'entraîneur ELEONOR Micha quant à lui a aussi adressé un recours au Bureau.

Il mentionne la méconnaissance de la faute Disqualifiante qui lui a été attribuée lors du match de RM2 B, mais mentionne le fait qu'il a quitté le terrain. Il prétend n'avoir eu la feuille eMarque que le lendemain soir par mail (il dit ne pas avoir accès à la feuille eMarque à la fin du match).

Le Bureau décide de maintenir la décision de la commission sportive.

Noël LEFRERE n'a pas pris part aux délibérations.

-Travail sur le partage des tâches salariales techniques :

Hier avait lieu un travail commun entre le président de la CDO, de la commission technique, du Secrétaire Général et de Delphine PASTEAU en qualité de coordinatrice du pôle technique.

Dans le contexte du projet de poste de direction, les élus associés à Delphine PASTEAU ont réfléchi à un partage des tâches salariales techniques cohérent et proportionné à chaque mission.

Ce projet de partage de tâches salariales est présenté au Bureau.

**COMMISSION LICENCES ET QUALIFICATION
(par le Secrétaire Général)**

-Nombre de licenciés : 16 993 licences enregistrées à ce jour, soit -378 (2,2%), par rapport à l'année -1.

On comptabilise 5 928 licences contact OBE.

COMMISSION MEDICALE

-Validation des dossiers médicaux arbitres :

Bernard LEBOT revient sur la validation des dossiers d'arbitres départementaux. Selon lui, l'ensemble des officiels a consulté un médecin agréé. A tous les dossiers refusés, faute d'être agréé, le médecin a reçu un courrier l'invitant à s'agréer à la Fédération.

-Liste de médecins agréés :

La liste est à 23 médecins actuellement sur le département (un des plus importants de France). Tous les secteurs sont globalement représentés (3 choletais, 1 saumurois et angevins pour la plupart).

-Retour des arbitres sur la présentation du médecin de la ligue à La Pommeraye samedi 12/01/2019 :

Un point est effectué sur la présentation. A ce titre, il est proposé à Bernard LEBOT de trouver une personne en mesure de présenter le sujet lors du prochain colloque.

-Journées médicales de la FFBB à Lyon les 8-9-10 mars :

Bernard LEBOT sollicite la représentativité de la structure à 1 ou 2 médecins de participer aux journées médicales de la FFBB.

Le Bureau valide l'inscription de 2 personnes pour les journées médicales de la FFBB, aux frais du Comité pour l'inscription, le déplacement et l'hébergement, sur remboursement des frais.

COMMISSION TECHNIQUE

-Participation des sélections au Tournoi des P'tits Prodiges :

Le club de Longué a envoyé le 07/01/2019 une invitation pour les sélections masculines et féminines du Comité afin de participer au Tournoi des P'tits Prodiges 2019.

Le Bureau décide de valider l'invitation pour les deux sélections.

-TIC U13 zone Ouest :

Lieu : Nort sur Erdre,
Dates : du 2 au 5 janvier,
Nos jeunes espoirs 2006 ont brillamment représenté le CD 49 par leur tenue, leur qualité de jeu, leur enthousiasme.
Un tournoi très bien organisé, suivi par un nombreux public.
Nos féminines sont championnes, nos masculins terminent 2ème.
Des courriers de remerciements et de félicitations ont été envoyés aux staffs, au club organisateur, à la Ligue.

-Réunion staff espoirs 2007 :

Une réunion avec l'ensemble des acteurs du staff 2006 a eu lieu vendredi 11 janvier. La présentation des contenus de la mission "formation du joueur", le rappel des règles déontologiques ont été abordées. Un retour d'expérience avec le staff 2006 au complet s'est avéré très enrichissant quelque soit la mission confiée (entraîneur, assistants).

-Visite Ligue de club élite :

La visite au club EAB du lundi 7 janvier a été l'occasion de découvrir l'axe du projet "centre de formation". Un power point de qualité nous a proposé le chemin que l'EAB pense prendre et mette en place au niveau de la formation du joueur sur le très court terme.

-Colloque :

En cours de préparation, le colloque est discuté.

La collation du matin et le repas du midi sera pris en charge par le club des PONTS DE CE. Les limites seront fixées par le Comité.

Il peut être envisagé d'un appel à candidature pour les prochaines saisons, aux clubs souhaitant œuvrer à la réception du colloque.

Le planning de la journée a été réorganisé.

Les aspects financiers sont discutés. Le groupe de travail envisage même la production de clés USB à remettre aux participants avec tous les supports techniques de la journée.

COMMISSION SPORTIVE

-Dossiers :

Pas de dossiers à l'étude.

C.D.O.

-Retour sur la région commune : CDO-CRO-Commission de Discipline Régionale :

Une réunion commune entre les CDO-CRO et commission de discipline régionale a eu lieu au siège de la Ligue le 10/01/2019.

Une synthèse est effectuée par Bruno CHARBONNIER.

B

43

COMMISSION COMMUNICATION ET FORMATION DU DIRIGEANT

-Page Facebook consacrée au 3*3 :

L'objectif de la page est de relayer les informations sur les tournois secteurs et tournois homologués.

Les procédures d'inscriptions et de suivi des tournois 3*3 seraient relayés.

Plusieurs administrateurs peuvent être envisagés.

Le Bureau donne un avis favorable.

-Malette de promotion des actions du Comité :

François HUARD évoque un catalogue de 15 fiches actions du Comité.

Il va être demandé à chaque personne concernée de présenter l'évènement, le contenu, le déroulement, le public, l'affluence...

Jérôme JADEAU a été associé à la réflexion de ces fiches actions.

Le contenu est en cours de réalisation, la mise en forme suivra ensuite.

-e-Marque :

L'assistance e-Marque a été débordée d'appel téléphoniques puisque beaucoup de clubs ont installé l'e-Marque V2 disponible sur FBI V2.

Un rappel a été effectué aux clubs.

COMMISSION FINANCES

-Point sur encaissement 2^{ème} facture des licences :

Tous les Groupements Sportifs sont à jour à l'exception du Groupement Sportif de Brissac Aubance Basket.

Le Président et le Trésorier du Comité rencontreront les Dirigeants du club le 22 Janvier au Comité pour évoquer la situation.

-Revalorisations salariales au 1er Janvier 2019 :

Jérôme JADEAU effectue une proposition de revalorisation des salaires du personnel.

Il rappelle les revalorisations des années antérieures et précise ce que devrait être l'inflation de l'année 2018.

La possibilité d'une prime défiscalisée dans le cadre des mesures adoptées par le Gouvernement est évoquée.

La discussion s'engage.

Le Bureau décide d'une augmentation de salaire de 1.5% à tous les salariés et d'une prime défiscalisée de 150€ par personne à temps plein, et 75€ par personne à temps partiel, en fonction du temps de présence sur l'année 2018.

-Retour sur Commission Finances du 07/01/2019 :

Jérôme JADEAU fait un point sur l'avancement du budget à mi-exercice (30/11/2018).

On est en ligne avec le budget et l'atterrissage au 31/05/2019 devrait être proche de l'équilibre, sous réserve de bien atteindre le niveau budgété sur le poste partenariat et sous réserve de la survenance d'éléments exceptionnels d'ici la fin de l'exercice.

TOP 8 ARENA LOIRE

-Point sur le Top 8 ARENA LOIRE :

68 bénévoles sont inscrits, 80 sont nécessaires.
En cas de difficulté, un appel à bénévole plus large sera envoyé.

La billetterie est ouverte en Pack 2 jours et sera ouverte mardi pour les Pack 1 jour.

QUESTIONS DIVERSES

*Jérôme JADEAU, Noël LEFRERE, Bruno CHARBONNIER et Philippe NICOLAS ont été interpellés dernièrement par Jean Yves HY quant à une proposition d'indemnité lors d'une intervention en qualité d'élu.

Cette personne a été invité à faire part de ses réflexions à une commission, avec entre autres la commission technique.

*Bruno CHARBONNIER demande à Jean Paul MARTIN de faire un point sur l'antenne départementale de la commission disciplinaire.


Un point des dossiers en cours sur le territoire est effectué.

*François HUARD questionne l'extension des licences office 365 pour favoriser l'accès à eFFBB. Thomas BOUSSEAU précise que ce point sera discuté avec le Président fédéral le 25/02/2019 lors de sa venue au Comité.

*Philippe NICOLAS sollicite le Bureau afin d'obtenir des propositions de récompenses fédérales.

Fin de séance : 22H55.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général



Philippe NICOLAS
Président

